

# Les TOS ne veulent pas de la décentralisation !

**Rassemblement, le MERCREDI 9 MAI 2007 à 16h30,  
avec demande d'audience, au Conseil Régional d'Ile de France  
(33, rue Barbet de Jouy, métro Saint François Xavier)**

## La décentralisation se fait sur le dos des personnels ouvriers :

- moins de congés ;
- suppression d'une véritable mutation (obligation de se vendre auprès des chefs d'établissements et responsables des collectivités) ;
- poids d'une double hiérarchie (établissement et collectivité territoriale) ;
- un pas de plus vers la privatisation ;
- rationalisation du travail ;
- affectation au jour le jour selon le besoin du service (à la territoriale, on est titulaire de son grade mais pas de son poste) ;
- économies budgétaires ...

## La décentralisation à l'oeuvre à la région Ile de France :

Honoré de Balzac (Paris 17) : un exemple du poids de la double hiérarchie et de la rationalisation du travail à la cité scolaire.

Début février un stage de formation à l'hygiène doublé de la visite d'un technicien de la région (en fait un audit qui n'en portait pas le nom) se traduit par le déplacement d'OEA de la cuisine vers le service général (deux postes à la plonge et un à la préparation des entrées froides).

Dès la rentrée des vacances d'hiver, une OEA travaillant en cuisine depuis 15 ans est déplacée sans concertation vers le service général sur le poste d'un agent non remplacé depuis plus d'un an.

La région supprime un poste et la direction de l'établissement saute sur l'occasion pour régler ses comptes et «casser» une équipe.

**Non aux suppressions de postes. Rétablissement du poste supprimé à la cuisine de Balzac !**

Dans l'académie de Versailles,

une OEA a été reçue au concours de la fonction publique d'état en 2005, mais le jeu des experts médicaux a bloqué son affectation jusqu'en mai 2006 date à laquelle elle a retrouvé ses droits à être embauchée. Depuis, ni l'état ni la région Ile de France n'ont régularisé sa situation. D'ici quelques mois le délai des deux ans pour garder le bénéfice de sa réussite au concours sera écoulé. Exigeons sa titularisation immédiate sur un poste sans stagiarisation.

**Un poste pour tous. Affectation de l'OEA de l'académie de Versailles !**

En Île de France,

il y avait 1000 personnels en Contrat d'Accompagnement à l'Emploi et 800 contractuels en décembre 2006! Depuis, la situation n'a pu que s'aggraver : la région n'assure les remplacements qu'en embauchant des personnels précaires.

**Titularisation pour tous sans conditions de concours, de stagiarisation ni de nationalité !**

## **SUD refuse la décentralisation !**

Aujourd'hui, état, régions, départements et communes cassent les statuts et préparent, pour demain, la privatisation de l'ensemble des missions de l'éducation.

**SUD éducation a toujours dit non à la décentralisation et se bat pour exiger la réversibilité de la loi.**

Contactez SUD ÉDUCATION en Ile de France

Créteil : 11-13, rue des Archives 94010 Créteil cedex - ☎ : 01 43 77 33 59 / 📠 : 0143 77 65 58 - @ : sud.education.creteil@wanadoo.fr

Paris : 30<sup>bis</sup>, rue des Boulets 75011 Paris - ☎ : 01 44 64 72 61 / 📠 : 01 44 64 72 66 - @ : sudeducation75@wanadoo.fr

Yvelines : 18, rue Nationale 78520 LIMAY ☎ / 📠 : 01 30 65 87 42 - @ : sudeducation78@ouvaton.org

Essonne : 105, place des Miroirs 91000 Evry - ☎ / 📠 : 01 64 97 94 73 - @ : education.sud91@orange.fr

Hauts de Seine : 27, rue Jean Moulin 92400 Courbevoie - @ : educsud92@free.fr

Val d'Oise : Maison des syndicats 82, B<sup>d</sup> du G<sup>l</sup> Leclerc 95100 Argenteuil - ☎ / 📠 : 01 01 34 10 24 07 - @ : sudeducation95@wanadoo.fr